



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Fuel & Construction Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Sys Portatifs de Purification d'Eau	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-165401/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-165401	Date 2015-11-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HL-658-68105	
File No. - N° de dossier hl658.W8476-165401	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-16	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bisson, Phillippe	Buyer Id - Id de l'acheteur hl658
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3935 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 003 EST SOULEVÉ POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Question 1 :

« Est-ce que le responsable technique (RT) peut confirmer les caractéristiques de l'eau qui sont demandées d'être de matières dissoutes totales (MDT) à 1000ppm. Puisque 1000ppm MDT (matières dissoutes totales) est très élevé, nous nous demandons si cela pourrait être total des solides en suspension (TSS)? »

Réponse 1 :

« Non, ce n'est pas total des solides en suspension (TSS). C'est un maximum nominal de matières dissoutes totales (MDT) de 1000ppm. »

Question 2 :

« 3.2.4.2.1 Est-ce que le RT accepte l'utilisation d'un produit chimique sécuritaire, pour le rétro lavage, comme une solution pour restaurer la performance de filtration? »

Réponse 2 :

« Oui, tant que le produit chimique utilisé pour le rétro lavage n'est pas une marchandise dangereuse selon Transports Canada, Transport des marchandises dangereuses. »

Question 3 :

« 3.2.4.2.1 Est-ce que le RT accepte un système de filtration alternatif qui pourraient répondre à aux normes spécifiées (par exemple, 1 micron filtration, élimination des produits chimiques et organiques), mais qui est nettoyable / réutilisables au lieu de rétro lavage? »

Réponse 3 :

« Non, parce que la solution à nettoyer / réutiliser n'est pas conformes au paragraphe 3.2.4.1. Remarque: exigence de filtration 1 micron a été de supprimer selon la Modification 002 de la Demande de Proposition. La filtration peut être inférieure à 1 micron afin de répondre aux exigences des paragraphes 3.1.6.1 et 3.1.6.2. »

Question 4 :

« Dans la modification à la demande de soumissions n ° 2, à la question 2, la partie de la filtration finale de 1 microns a été enlevée. Ceci étant dit, les seules méthodes de filtration qui peuvent avoir un impact sur le niveau de MDT (matières dissoutes totales) est l'osmose inverse et la nano filtration. Il y a également la désionisation avec de la résine ionique mais la capacité est limitée et ne fournit pas de protection contre les parasites ou les virus. Les systèmes mentionnés ci-dessus conçu pour produire 750 l / h à 8 ° C sont les plus susceptibles de dépasser le poids maximal de 100 kg spécifiée dans le document de demande de proposition. Est-ce que notre

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8476-165401/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8476-165401

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
hl658.W8476-165401

Buyer ID - Id de l'acheteur
hl658
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

proposition va être considérée comme non conforme si le poids du conteneur pour le module de filtration d'eau dépasse le poids indiqué en sachant ces faits? »

Réponse 4 :

« Le(s) conteneur(s) du module de filtration d'eau ne doit pas dépasser 130 kg / 286 lb par conteneur. Tous les autres conteneurs ne doivent pas dépasser 100 kg / 220 lb par conteneur.

Le paragraphe 3.2.2.4 sera changé pour:

"3.2.2.4 Chaque conteneur d'expédition d'un poids brut de plus de 51 kg / 112 lb doit avoir un minimum de quatre (4) poignées."

Le paragraphe 3.2.2.5 sera changé pour:

"3.2.2.5 Le SPPE ne doit pas contenir des conteneurs d'un poids brut de plus de 100 kg / 220 lb par conteneur, à l'exception de(s) conteneur(s) pour le module de filtration de l'eau qui ne doit pas peser plus de 130 kg / 286 lb par conteneur"

Question 5 :

« Est-ce que on peut diviser le principal module de filtration en 2 conteneurs? »

Réponse 5 :

« Oui, dans plusieurs conteneurs. »

**** TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS****